



D3310-Direction de la commande publique-Marchés

DECISION DU MAIRE N° d.2026.042

Liste des marchés de fournitures courantes, de services et de travaux conclus par la ville de Versailles entre le 30 octobre 2025 et le 26 mars 2026, dont le montant ne justifie pas le transfert au service préfectoral du contrôle de légalité et de leurs avenants

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-22 alinéa 4, L.2122-23, L.2131-1, L.2131-2, 4°, D.2131-5-1 et R.2131-6 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2124-1 et R.2124-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure formalisée, les articles L.2122-1 et R.2122-1 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence, les articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée, les articles L.2194-1 et R.2194-1 et suivants relatifs aux conditions de modification d'un marché public, et les articles L.2125-1 et R.2162-15 et suivants relatifs aux modalités de passation des concours ;

Vu la délibération n° D.2026.03.4 du Conseil municipal de Versailles du 20 mars 2026 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L.2122-22 précité ;

Vu l'arrêté municipal n° A.2026.458 du 20 mars 2026 donnant délégations de fonctions et de signatures aux élus de la ville de Versailles ;

Vu le budget de l'exercice en cours,

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des marchés et avenants conclus sur la base de la délégation qu'il a reçue à cet effet dans le cadre de la délibération n°D.2026.03.4 du 20 mars 2026.

La liste des marchés de fournitures courantes, de services et de travaux passés suite à procédures dont le montant ne justifie pas le transfert au contrôle de légalité et des avenants conclus dans le cadre de cette délégation entre le 30 octobre 2025 et le 26 mars 2026 est la suivante :

DECIDE :

- 1) Matériels péagers pour le parking de Sceaux - Marché ordinaire de fournitures, conclu avec la société OSP Holding, domiciliée 88 avenue du Général Leclerc - 92 100 Boulogne-Billancourt suite à une procédure adaptée ouverte, pour une durée de 15 mois à compter de la date de notification. Ce marché est conclu pour un montant forfaitaire fixé à 123 030,17 €HT.
- 2) Organisation de repas festifs de fin d'année 2025 pour les seniors de la ville de Versailles - Marché conclu avec la société Sept Lieux - Midi Minuit SAS, domiciliée 3 Avenue de Paris - 78 000 Versailles, suite à une procédure passé sans publicité ni mise en concurrence préalable, pour une durée de 1 an à compter de la date de notification. Cet accord-cadre est conclu avec un seuil maximum fixé à 39 000,00 €HT pour sa durée totale.
- 3) Organisation de l'exposition « L'Atelier des sorciers, la plume enchantée de Kamome Shirahama » à l'Ancienne Poste (avril à juillet 2026) – Avenant n°1 au marché conclu avec la société 9^{ème} Art + ayant pour objet la modification des modalités de versement de l'avance. Cet avenant est sans incidence financière.
- 4) Visites organisées au Château de Versailles dans le cadre du dispositif « Passeport citoyen » de la Ville de Versailles – Marché conclu avec l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles domicilié au Château de Versailles - RP834 – 78 008 Versailles Cedex suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable et pour un montant de 2 100 € TTC. La durée du marché correspond à l'année scolaire 2025 – 2026.

- 5) Restauration, reliure, numérisation et dépoussiérage de documents d'archives - Lot n°1 - Restauration, reliure, numérisation (pièces isolées ou petits volumes) - Avenant n°1 à l'accord-cadre conclu avec la société La reliure du Limousin ayant pour objet le transfert du marché à la société Cazenave Invest. Cet avenant ne modifie pas ses conditions financières, le seuil maximum de cet accord-cadre reste fixé à 48 000 € HT.
- 6) Travaux de réfection de la couverture de la toiture au-dessus de la salle de motricité à l'école maternelle Vieux Versailles – Avenant n°1 au marché conclu avec la société Deschamps ayant pour objet l'intégration de prestations supplémentaires rendues nécessaires pour la finalisation du projet. Ces modifications représentent un montant de 12 569,87 € HT et une incidence financière de +12,57%.
- 7) Fourniture et livraison d'un véhicule utilitaire équipé d'une nacelle pour la Ville de Versailles - Marché conclu avec la société MULTITEL INTERNATIONAL, domiciliée 87 rue Morellon, 38 070 Saint-Quentin Fallavier, dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique, et pour un montant global et forfaitaire de 86 750 € HT. Le délai de livraison est de 3 mois à compter de la notification du marché.
- 8) Tierce maintenance applicative du logiciel SOLUQIQ - Avenant n°2 à l'accord-cadre conclu avec la société AB+ SOFTWARE ayant pour objet le changement de dénomination du logiciel, l'ajout de licences complémentaire et la mise à jour du BPU. Le seuil maximum de cet accord-cadre restent fixés à 90 000 € HT.
- 9) Prestations funéraires pour les obsèques des personnes indigentes ou sans famille connue -Marché conclu avec la société POMPES FUNEBRES MILLET (SARL ASSOCIES) domiciliée 36 bis , rue de montreuil 78 000 Versailles suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable, pour une durée de 48 mois à compter du 17 janvier 2026. Cet accord cadre est conclu sans minimum et avec maximum fixé à 39 990€HT pour toute sa durée.
- 10) Fourniture d'une solution back-office de billetterie dans le cadre de l'exposition « Figurines » à l'Ancienne poste à Versailles – Marché conclu avec la société SEE TICKETS SAS domiciliée 2 rue de Laborde 75008 Paris suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable, pour une durée allant du 27 octobre 2025 au 27 avril 2026. Ce marché est conclu pour un montant estimé à moins de 40 000 euro HT.
- 11) Location et maintenance d'une machine d'affranchissement, d'ouverture de courrier et d'un logiciel de suivi des dépenses d'affranchissement – Marché conclu avec la société PITNEY BOWES domiciliée 5 rue Francis de Pressense 93210 Saint-Denis suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour un montant global et forfaitaire de 8 607,36 HT. Le marché est conclu pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification.
- 12) Mission d'assistance au recrutement - Accord-cadre multi-attributaires (exécuté sous la forme de marchés subséquents) conclu avec les sociétés CHASSEURS DE TALENTS (THINK DOCTOR), domiciliée 74 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris, TALENTS HUMAINS ASSOCIES, domiciliée 41-43 Quai de Malakoff - 44000 Nantes et HALCYON EXECUTIVE, domiciliée 205 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris, suite à une procédure adaptée, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 160 000 € HT pour sa durée totale, et pour les 3 titulaires confondus.
- 13) Hébergement, TMA, support et prestations associées du logiciel W250 et des bornes TIP utilisés pour la gestion et distribution de carburant du Centre Technique Municipal de la ville de Versailles - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société GIAUME INDUSTRIE RECHERCHE (GIR) domiciliée 21 rue Alfred Musset 69100 Villeurbanne suite à une procédure sans mise en concurrence pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2026. Cet accord-cadre est conclu avec seuil minimum fixé à 780 € HT et un seuil maximum fixé à 20 000 € HT pour sa durée totale.
- 14) Fourniture et livraison de 2 véhicules électriques de type berlines pour la Ville de Versailles - Marché conclu avec la société CITROEN TRUJAS, domiciliée 551 avenue des Bouleaux - 78190 Trappes, dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique, et pour un montant global et forfaitaire de 42 813,48 € HT. Le délai de livraison est de 9 mois à compter de la notification du marché.
- 15) Travaux de remplacement complet de la canalisation d'alimentation gaz desservant le pavillon du gardien du stade Montbauron de Versailles – Marché conclu avec la société Chapelle & Compagnie domiciliée 26 rue des osiers – BP 10078 – 78310 Coignières suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour un montant de 65 444,95 euros HT. Le délai d'exécution des

travaux est de 15 jours ouvrés à compter de l'ordre de service global de démarrage.

- 16) Prestations de retranscription pour les conseils et diverses instances – Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu avec Julien MOM domicilié 25 rue Deparcieux 75014 Paris suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour une durée allant du 1^{er} janvier au 31 août 2026, reconductible une fois pour une seconde période allant du 1^{er} septembre au 31 décembre 2026. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 39 000 € HT.
- 17) Vérification des mémoires de la Direction des Bâtiments - Avenant n°1 à l'accord-cadre conclu avec la société JPL ECONOMISTES ayant pour objet l'augmentation du montant maximum initialement fixé à 210 000 € HT. Cet avenant modifie le seuil maximum de l'accord-cadre, qui s'élève désormais à 220 999 € HT soit 265 198,80 € TTC, soit une incidence financière de +5,28%.
- 18) Formation BAFA à destination des jeunes versaillais – Avenant n°1 à l'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec l'Institut de formation d'animation et de conseil (IFAC) ayant pour objet l'augmentation du montant maximum. Cet avenant modifie le seuil maximum de l'accord-cadre, qui s'élève désormais à 26 400 € HT.
- 19) Contrat de maintenance et prestations associées logiciel YPolice - Solution de gestion de la Police Municipale de la Ville de Versailles - Avenant n°1 à l'accord-cadre conclu avec la société YPOK ayant pour objet la modification du montant de la maintenance suite à l'ajout d'une tablette. Le seuil maximum de cet accord-cadre reste fixé à 55 000 € HT.
- 20) Tierce maintenance applicative du portail Extranet à destination des directeurs et personnels RASED des écoles de la ville de Versailles, et prestations associées - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société ARTIFICA domiciliée 2 rue du Repos 75020 Paris suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour une durée de 4 ans à compter du 10 février 2026. Cet accord-cadre est conclu avec un seuil minimum fixé à 1 800 € HT et un seuil maximum fixé à 40 000 € HT pour sa durée totale.
- 21) Travaux de réfection de la couverture du bâtiment sis 67 rue royale à Versailles - Avenant n°1 au marché conclu avec la société IDF TOITURE ayant pour objet de régulariser les travaux supplémentaires réalisés en cours de marché, ainsi que les moins-values liées à des prestations initialement prévues mais non exécutées. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 8 246,93 € HT, qui passe ainsi à 99 070,63 € HT, soit une augmentation de 9,08 %.
- 22) Travaux de remplacement de descentes d'eaux pluviales à l'Hôtel de Ville de Versailles et création de gouttières – Marché conclu avec la société Deschamps domiciliée 16 rue Léopold Réchossière – BP 175 – 93304 Aubervilliers Cedex suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour un montant de 10 215,20 euros HT. Le marché est conclu pour une durée de 6 mois.
- 23) Fourniture et livraison d'un véhicule utilitaire électrique avec benne basculante pour la Ville de Versailles - Marché conclu avec la société JARDINS LOISIRS 77 (JL UTILITAIRES), domiciliée 18 rue Victor Baltard 77 410 Claye-Souilly, dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique, et pour un montant global et forfaitaire de 35 148,16 € HT. Le délai de livraison est de 3 mois à compter de la notification du marché.
- 24) Fourniture et livraison d'un véhicule utilitaire thermique avec benne et bras hydraulique pour la Ville de Versailles - Marché conclu avec la société MANTES VEHICULES INDUSTRIELS (MVI), domiciliée Chemin des Marceaux 78710 – Rosny-sur-Seine, dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique, et pour un montant global et forfaitaire de 56 600,00 € HT. Le délai de livraison est de 140 jours à compter de la notification du marché.
- 25) Tierce maintenance applicative de la solution de gestion des cimetières Gescime utilisée par la Ville de Versailles et prestations associées - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société GESCIME domiciliée 190 rue Robert Castel 29200 BREST suite à une procédure sans mise en concurrence pour une durée globale du 21 février 2026 au 20 mai 2029. Cet accord-cadre est conclu avec seuil minimum fixé à 3 788,10 € HT et un seuil maximum fixé à 25 000 € HT pour sa durée totale.
- 26) Nettoyage des salles informatiques et des locaux techniques de la Ville de Versailles, du CCAS et de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société HYGIATECH SERVICES, domiciliée 31 rue des hautes Patures 92000 Nanterre suite à une procédure adaptée pour une durée de 48 mois à compter de la

notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et un seuil maximum fixé à 30 000,00 € HT pour sa durée totale.

- 27) Fourniture et livraison d'un véhicule poids lourd de 26T avec bras hydraulique et équipements hivernaux pour la Ville de Versailles - Marché conclu avec la société CHAPELIER (RENAULT TRUCKS), domiciliée 1 avenue de la Gare - 78310 Coignières, dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique, et pour un montant global et forfaitaire de 155 340,00 € HT. Le délai de livraison est de 303 jours (10 mois) à compter de la notification du marché.
- 28) Fourniture et livraison d'un camion de 16T équipé d'une grue et de matériels de fourrière pour la Ville de Versailles - Marché conclu avec la société CHAPELIER (RENAULT TRUCKS), domiciliée 1 avenue de la Gare - 78310 Coignières, dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique, et pour un montant global et forfaitaire de 192 427,00 € HT. Le délai de livraison est de 273 jours (9 mois) à compter de la notification du marché.
- 29) Tierce maintenance applicative pour le logiciel SAP Business Objects - Avenant n°4 à l'accord-cadre conclu avec la société DECIVISION ayant pour objet la prolongation de la durée du contrat jusqu'au 28 février 2026. Le seuil maximum de cet accord-cadre reste fixé à 200 000 € HT.
- 30) Maintenance, licences, support et prestations de services associées des progiciels SAP Business Objects - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et exécuté sous la forme de marchés subséquent conclu avec la société TVH CONSULTING domiciliée 22 rue Guynemer 78600 Maisons-Lafitte suite à une procédure adaptée pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu avec un seuil minimum fixé à 10 145,60 € HT et un seuil maximum fixé à 200 000 € HT pour sa durée totale.
- 31) Fourniture de bobines papier thermique personnalisé – Marché conclu avec la société SAS ECO SPIRALE domiciliée au 89 rue Florent Evrard 42100 Saint-Etienne suite à une procédure adaptée pour un montant de 5 300 euros HT. Ce marché est conclu pour une durée de 3 ans à compter de sa notification.
- 32) Mission de suivi et de coordination des travaux de VRD à la crèche « Le Chat botté » - Marché conclu avec la société Edouard Bourdon, Architecte, domiciliée 110 boulevard de la Villette - 75 019 Paris, suite à une procédure passée sans publicité ni mise en concurrence préalable, pour une durée de 17 mois de à compter de la date de notification. Ce marché est conclu pour un montant fixé à 7 900,00 €HT.
- 33) Achat d'un compacteur pour les déchets collectés (corbeilles de rue) par les services de la Ville de Versailles – Marché conclu avec la société G. GILLARS SAS domiciliée ZA rue des peupliers 77590 Bois-le-roi suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour une durée allant de la date de notification du marché jusqu'à la livraison du compacteur au CTM. La durée est estimée à 16 semaines. Ce marché est conclu pour un montant de 37 288,91 euros HT.
- 34) Gestion centralisée et hébergée, interfaçage des données et maintenance des services de paiement par carte bancaire sur les horodateurs FLOWBIRD de la Ville de Versailles - Secteur Rive-Droite - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société Flowbird domiciliée 2 ter rue du Chateau 92200 Neuilly sur Seine suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour une durée globale à compter de sa notification jusqu'au 15 septembre 2026. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et un seuil maximum fixé à 190 000 € HT pour sa durée totale.
- 35) Remplacement d'équipements sur la ligne d'entrées/sorties du public à la piscine Montbauron – Marché conclu avec la société SAS HI DEVELOPPEMENT domiciliée au 184 avenue Louis Lepine bâtiment D – Centre d'affaires Saint-Anne – 84700 Sorgues suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour une durée de 10 semaines à compter de la notification du marché. Ce marché est conclu pour un montant de 34 103,45 euros HT.
- 36) Acquisition et déploiement d'un système de simulation de tir pour la formation des agents de Police Municipale de Versailles et ses prestations associées - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société DANS L'VISEUR domiciliée 27 rue du Dessous des Berges 75013 Paris suite à une procédure adaptée pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu avec un seuil minimum fixé à 56 970,00 € HT et un seuil maximum fixé à 89 000 € HT pour sa durée totale.
- 37) Fourniture d'une solution back-office de billetterie dans le cadre de l'exposition « Figurines » à

l'Ancienne poste à Versailles - Avenant n°1 au marché passé avec la société SEE TICKETS ayant pour objet la prolongation de la durée du marché pour la gestion et l'exploitation de billetterie en ligne suite à la prolongation de l'exposition sur le thème de « L'univers des figurines » à l'ancienne Poste jusqu'au 03 juillet 2026. Cet avenant est sans incidence financière.

- 38) Réalisation d'une exposition sur le thème « L'univers des figurines » - Avenant n°1 au marché conclu avec la société WMT ayant pour objet de prolonger la durée du marché jusqu'au 3 juillet 2026 inclus. Cette prolongation représente une augmentation de 6 500 € HT. Le nouveau montant global du marché est donc porté à 20 500 € HT.
- 39) Fourniture et pose de filets et pare ballons - Accord-cadre Mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société Huck Occitania domiciliée 1204 route d'Esclauzolles 81470 Maurens-Scopont suite à une procédure adaptée ouverte pour une durée allant de sa notification au 29 juin 2027. Cet accord-cadre est conclu avec un seuil minimum fixé à 40 000€ HT et un seuil maximum fixé à 90 000 € HT pour sa durée totale.
- 40) Fourniture et livraison d'un véhicule utilitaire électrique neuf pour la Ville de Versailles - Marché conclu avec la société JARDINS LOISIRS 77 (JL UTILITAIRES), domiciliée 18 rue Victor Baltard 77 410 Claye-Souilly, dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique, et pour un montant global et forfaitaire de 35 532,73 € HT. Le délai de livraison est de 3 mois à compter de la notification du marché.
- 41) Travaux de remplacement de la source centrale de l'éclairage de sécurité au Théâtre Montansier – Marché conclu avec la société ETCE 92 domiciliée au 184 rue Béranger 92700 Colombes suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour une durée de 15 jours ouvrés. Ce marché est conclu pour un montant de 31 765 euros HT.
- 42) Travaux de reprise en sous-œuvre de la chaufferie de la bibliothèque municipale de Versailles - Marché conclu suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence avec la société 3D CONSTRUCTIONS pour un montant de 49 889,21 € HT pour une durée de 10 semaines à compter de l'ordre de service de démarrage.
- 43) Contrat de tierce maintenance et de prestations associées, du logiciel myCarto - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société AB+ SOFTWARE domiciliée 137 rue Claude Balbastre 34000 Montpellier suite à une procédure sans mise en concurrence pour une durée globale de la notification au 31 décembre 2029. Cet accord-cadre est conclu avec un seuil minimum fixé à 9 780 € HT et un seuil maximum fixé à 190 000 € HT pour sa durée totale.

Cet acte est affiché le jour du retour du contrôle de légalité et est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de cette date.